



**PRÉFET  
DE LA MEUSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires**

**Marilyne BAZART**

Chargée de l'habitat dégradé

Bar-le-Duc, le 20 février 2023

La Préfète de la Meuse

à

Madame, Monsieur le Maire

**Objet : Lutte contre l'habitat dégradé : lancement de la plateforme « HISTOLOGE » en Meuse**

**PJ : Affiche(s) HISTOLOGE**

La Lutte contre l'Habitat Indigne (LHI) est un objectif prioritaire de l'action publique et est inscrite dans ma feuille de route. Ainsi, la plateforme de lutte contre l'habitat dégradé (PFLHD), qui existe depuis plus de 10 ans en Meuse, est pilotée par mes soins, animée par la direction départementale des territoires (DDT) et regroupe plus d'une dizaine de partenaires (ARS, CAF, ADIL, Conseil Départemental, MSA, DDETSPP, l'ANAH, gendarmerie et police, parquets de VERDUN et BAR LE DUC...).

Aujourd'hui, la plateforme habitat dégradé se dote d'un nouvel outil qui s'appelle **HISTOLOGE**, et qui est un service public gratuit. Il s'agit d'un guichet dématérialisé de signalement destiné à toute personne confrontée à une situation de mal logement, aussi bien locataires que propriétaires qui rencontrent des problèmes de sécurité, de moisissures, de présence de nuisibles, d'absence de chauffage, etc.

Cette plateforme est également destinée aux professionnels, maires, travailleurs sociaux... qui sont amenés à signaler une situation pour un tiers.

HISTOLOGE vient remplacer la fiche de signalement papier et a pour objectifs de faciliter les signalements en les rendant plus accessibles et d'apporter plus de visibilité aux demandeurs dans le suivi de leur dossier.

Pour signaler les problèmes rencontrés dans son logement, il suffit simplement de se rendre sur <https://histologe.beta.gouv.fr> via son ordinateur, smartphone ou tablette et de se laisser guider. En quelques minutes et quelques clics, par le biais de questions précises, l'occupant décrit et évalue le degré de gravité de sa situation. Il reçoit immédiatement un e-mail de confirmation avec un numéro de suivi.

Tél : 03 29 79 93 64 – 06 70 69 05 37

Mél : [ddt-habitatdegrade@meuse.gouv.fr](mailto:ddt-habitatdegrade@meuse.gouv.fr)

Direction Départementale des Territoires de la Meuse

14 rue Antoine Durenne – CS 10501 - 55012 Bar le Duc Cedex

Le déploiement de cette plateforme numérique renforce ainsi la réponse des services de l'État dans la lutte contre l'habitat dégradé.

Afin que ce nouvel outil soit connu du grand public, vous trouverez joint à ce courrier une (ou des) affiche(s) que je vous remercie de placer dans votre structure. Si besoin et à votre demande, nous pourrions vous faire parvenir un complément d'affiches.

Si vous souhaitez plus de renseignements sur ce nouvel outil et son utilisation, je vous invite à contacter la plateforme habitat dégradé par téléphone au 03 29 79 93 64 - 06 70 69 05 37 ou par courriel [ddt.habitatdegrade@meuse.gouv.fr](mailto:ddt.habitatdegrade@meuse.gouv.fr).



Pascale TRIMBACH